



Santé & Sécurité
au Travail

Centre National France SST
ANTARES Bureaux – Téléport 4
2 Avenue René MONORY
86360 Chasseneuil-du-Poitou

info@FranceSST.com



Prérequis recommandés

Avoir validé la formation en ligne France SST (6 heures) avec :

- Module Juridique
- Module Prévention
- Module Pédagogique

Public cible

Personnels d'établissements publics et privés ou intervenants extérieurs souhaitant animer des actions de formation en Sécurité Incendie pour les EPI.

Nombre de participants

12 personnes maximum conseillé.

Durée

5 jours consécutifs (35 heures)

Références réglementaires

Articles R4227-1 à 41 et R4227-55 à R4227-57 du Code du Travail ; ERP : Arrêté du 25 juin 1980 et règles APSAD R4 et R6.

Programme de formation

Devenir Formateur Incendie des Équipiers de Première Intervention - EPI

A l'issue de la formation, les stagiaires seront capables d'animer toutes les formations de base à la lutte contre les incendies, les formations de manipulation extincteurs, les Équipiers de Première Intervention (EPI), ainsi que les exercices d'évacuation.

OBJECTIFS :

- Être capable de mettre en place et animer des sessions de formations ainsi que la mise en place d'exercices d'évacuation ;
- Être capable de mettre en place et d'animer des sessions de formations dédiées à la prévention du risque incendie (manipulation extincteurs / Équipiers de Première Intervention) ;
- Être capable de tenir compte de l'organisation générale de la sécurité incendie de l'établissement.

MOYENS D'ANIMATION :

- Apports de connaissances ;
- Échanges interactifs avec les stagiaires ;
- Mises en situation pédagogiques ;
- Étude de cas pratiques ;
- Pratiques des modes d'intervention sur générateur de flammes.

ORGANISATION ET MODALITÉS :

- Formation en présentiel ;
- Accès à un « Espace Formateur » en ligne, pendant et après la formation, comportant toute la documentation ;
- Chaque apprenant recevra en début de formation son classeur du « Formateur Sécurité Incendie » avec la documentation en format papier.

MODALITÉS D'ÉVALUATION :

- Évaluations formative et continue pendant les mises en situation de la formation ;
- Évaluations certificatives (le dernier jour) avec mise en situation pédagogique.

CONTENUS INDICATIFS :

- Approche réglementaire des formations en première intervention et exercices d'évacuation avec rédaction des rapports ;
- Sensibilisation aux Systèmes de Sécurité Incendie (SSI) ;
- Séquence pédagogique sur le générateur écologique et sur feux avec combustibles réels (développement des 3 axes sécurité / pédagogie / logistique) ;
- Tenue des Registres de Sécurité ;
- Visite de bâtiment commentée sur les moyens de protection incendie permettant la première intervention et l'organisation de l'évacuation ;
- Élaboration des Permis de Feu ;
- Animation de séquence pédagogique au travers de la pédagogie à Cerveau Total ;
- Animation par chaque stagiaire d'une séquence de formation théorique sur l'évacuation ou les EPI.

MOYENS D'ENCADREMENT :

- Docteurs es Sciences (Fluides, Thermiques et Combustion) ;
- Expert scientifique DGSCGC (Membre du groupe de travail national « Lutte contre l'incendie » ;
- Officier de Sapeurs-Pompiers et Expert en Sciences de l'Incendie ;
- Formateur en Sécurité Incendie et SSIAP expérimenté.

OBTENTION FINALE :

- **Certificat de réalisation** (Conforme à l'arrêté 2018 du Ministère du Travail)
- **Diplôme de « Formateur Incendie des Équipiers de Première Intervention – EPI ».**